

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Band:** 24 (1888)  
**Heft:** 24

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

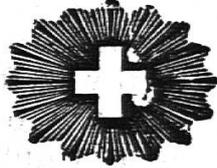
**Download PDF:** 13.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

DIEU — HUMANITE — PATRIE

LAUSANNE

XXIV<sup>e</sup> Année.



15 DÉCEMBRE 1888.

N<sup>o</sup> 24.

# L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois.

---

SOMMAIRE : Les maladies des instituteurs. — Le mot de **Pédagogie** en France. — Causerie sur les synonymes. — Chronique suisse. — Encore le manuel de géographie de M. Schiaparelli. — **Vaud** : L'Eglise et l'Ecole (fin). — **Genève** : La Musique Chevé dans les écoles de Genève (suite). — BIBLIOGRAPHIE. — PARTIE PRATIQUE : Enseignement de la grammaire sans manuel : *complément direct du verbe*. — Dictées. — Comptabilité.

---

## LES MALADIES DES INSTITUTEURS

Sous ce titre, le *Bernerschulblatt* du 20 octobre emprunte des observations très intéressantes à l'expérience de M. le Docteur et Médecin de ville Richter-Erfeld. Nous lui empruntons à notre tour les remarques qui suivent et dont nous donnons la traduction à nos lecteurs :

« Bien que la profession d'instituteur demande une certaine » activité corporelle, comme de parler, de se tenir debout par » moments, d'aller et de venir, cependant le travail qu'elle exige » est plutôt de l'ordre intellectuel et met en jeu le cerveau qu'elle » fatigue souvent à l'excès. Nous ne savons pas exactement com- » bien d'heures un homme qui jouit d'une bonne santé peut, » sans détriment pour elle, travailler du cerveau. Cela dépend » de la constitution de l'individu, de la qualité du travail, et d'au- » tres circonstances. » *Mais ce qui est bien évident, c'est qu'on ne peut exiger d'un homme d'école la même quantité et la même durée de travail que de la part de celui qui se livre à une occupation qui met en jeu les muscles plutôt que le cerveau et les nerfs. Des fatigues d'esprit prolongées et qui ne sont interrom-*

pues que par de courts moments de repos ne permettent pas au cerveau de se rafraîchir complètement et doivent être considérées comme fatales à la santé. L'instituteur a six heures de leçon par jour. S'il se prépare convenablement et qu'il ait des cahiers à corriger à la maison, si, de plus, il veut se tenir au courant de la pédagogie et de la science, il y mettra bien trois heures en sus ; cela fait neuf heures. Ce n'est pas tout. Le maître d'école, à tous les degrés, a un programme à remplir dans un moment donné ; « tu as, lui dit-on, à instruire tes élèves sur telles et telles choses, » en dépit des difficultés que tu peux rencontrer sur ton chemin » et on te rend responsable de ce qu'ils ne sauront pas. » Or, ce n'est point une occupation mécanique que celle d'instruire et de former de jeunes esprits, en s'adressant aux individualités. A l'action qu'il exerce sur les intelligences, l'homme qui enseigne doit joindre une action morale ; il doit faire appel au sentiment, à la conscience. On exige bien plus aujourd'hui de l'instituteur qu'autrefois. « Quand je me rappelle, dit M. Richter, ce qu'on nous » enseignait dans ma jeunesse (1847-51) et ce qui se fait aujourd'hui, je me rends compte de la dépense de travail de tête que » réclame l'application du programme actuel, surtout dans les » classes qui réunissent les élèves de tous les degrés et qui comptent jusqu'à 60, 70 élèves, sinon plus. Aussi quel souci chez » l'instituteur consciencieux ou désireux de faire honneur à son » école ! Et je n'ai rien dit encore d'une des peines les plus cuisantes de l'instituteur, celles que lui donne la conduite des » élèves faibles, paresseux, indisciplinés et parfois indisciplinables. » Des parents déraisonnables soutiennent parfois et animent leurs enfants contre le maître, et l'autorité elle-même n'est pas toujours juste ni capable d'apprécier le travail de son subordonné.

Si au moins le traitement des instituteurs leur permettait de s'accorder une nourriture convenable et fortifiante ! Il n'en est pas toujours ainsi et un assez grand nombre se voient contraints d'ajouter à leur besogne quotidienne des leçons particulières plus fatigantes que les leçons publiques, ou d'autres occupations d'un certain rapport, comme celles de secrétaires communaux, etc. ; toutes choses qui ne sont pas faites pour soulager le cerveau déjà fatigué par l'école.

Les troubles qu'apporte dans l'organisme une activité incessante du cerveau sont d'abord peu sensibles, mais ils ne tardent pas à produire un affaiblissement général qui se traduit par des maux de tête, l'énervement, des insomnies et, partant, par une diminution progressive des facultés physiques et intellectuelles. Les hommes dont le cerveau travaille sont beaucoup plus sujets que les autres aux maladies mentales. Toutefois, sur un tempérament robuste ou un corps bien constitué, la folie n'a pas facilement prise et les instituteurs surmenés sont moins sujets à l'alié-

nation mentale qu'à ce marasme qui atteint les corps usés par un travail de tête excessif.

L'air vicié de la classe est une autre cause de malaise et de maladie pour le maître. Car il s'en faut bien que les salles d'école soient toutes dans de bonnes conditions hygiéniques d'espace, de ventilation, et là même où elles le sont, l'entassement des élèves a souvent des effets pernicieux. »

Ici M. Richter-Erfeld se livre à de minutieux calculs sur les effets des miasmes qui se dégagent de l'haleine de nombreux jeunes gens, de la poussière, de la transpiration des pieds, des vêtements humides, des poêles mal construits ou d'un mauvais système de chauffage qui fait qu'une partie de la classe gèle pendant que l'autre souffre d'une température trop élevée. De là des congestions cérébrales ou des refroidissements, des maux de gorge et des catarrhes chroniques.

Une cause encore de maladie pour les enfants des écoles et pour les familles d'instituteurs, c'est le mauvais état des communs dans les édifices scolaires. Il est telles maisons d'école où règne une véritable puanteur qui se répand dans toutes les pièces et qu'il est presque impossible de faire disparaître. Le médecin, dont nous traduisons, en les abrégant, les observations judicieuses, mentionne les écoles de plusieurs villages comme exhaltant des odeurs infectes et méphytiques, destructrices de la santé des élèves et des maîtres condamnés à vivre dans cette atmosphère malsaine.

La myopie, dont parle à la fin de son article M. Richter-Erfeld, est souvent un héritage de famille. Mais l'école normale, avec ses nombreux travaux écrits, n'est pas faite pour diminuer le mal.

Voici maintenant quelques-unes des précautions à prendre pour remédier jusqu'à un certain point aux maux signalés plus haut

I. Il ne faut pas surcharger l'instituteur de travail et le payer de manière qu'il ne soit pas obligé de s'épuiser à donner des leçons particulières ou à faire d'autres besognes.

II. La construction et la distribution des locaux scolaires doivent être aménagées rationnellement et offrir un espace suffisant pour que les élèves n'y soient pas entassés les uns sur les autres.

III. Le dédoublement des classes est à désirer partout où le nombre des élèves le réclame.

IV. Il doit y avoir des moments de repos entre les leçons.

V. Le chauffage et la ventilation doivent être organisés de manière à procurer à la classe une température convenable.

VI. Les salles d'école doivent être nettoyées chaque jour et entretenues dans la plus grande propreté.

VII. Un soin particulier doit être donné aux latrines.

VIII. L'instituteur doit veiller avec sollicitude au maintien de ses organes. La gymnastique, les promenades, les travaux du

jardin sont nécessaires à l'homme d'école pour maintenir l'équilibre entre ses forces physiques et ses travaux intellectuels. Le service militaire est recommandé aussi comme un utile et salutaire contre poids aux fatigues et soucis de l'enseignement par M. Richter-Erfeld auquel le corps enseignant doit être reconnaissant de sa sympathie et de sa sollicitude éclairées.

ALEXANDRE DAGUET.

---

### Le mot de PÉDAGOGIE en France.

« Je vous avertis que le mot de pédagogie prend depuis une quinzaine « d'années un sens favorable » disait le 23 avril de cette année et à propos de la réception de M. Gréard à l'Académie, le célèbre critique littéraire Jules Lemaitre.

M. Gustave Vapereau dans son Dictionnaire des *Contemporains* ne faisait non plus nulle difficulté de qualifier de pédagogue tel professeur ou écrivain français ou étranger. Dans son Dictionnaire de Pédagogie, M Buisson a cherché, cela va sans dire, à réhabiliter l'appellation de pédagogie. Mais cet ouvrage n'atteint pas le grand public et l'opinion continue à être en France mal disposée pour ce vocable; car voici M. Lavissee, professeur d'histoire moderne à Paris, et l'un des collaborateurs les plus distingués de la *Revue des Deux Mondes* qui s'exprime ainsi dans un discours prononcé à la séance de rentrée de la Faculté des Lettres de Paris le 8 novembre dernier.

« La Pédagogie n'est pas populaire chez nous. Le mot est pris en mauvaise part et l'usage confond volontiers *pédagogue* et *pédant*. Pourtant » la pédagogie condamne le pédantisme, c'est à dire le culte professé pour » la forme et pour la lettre, au détriment de l'esprit, la vanité naïve d'un » magister qui s'imagine que son savoir est le principe et la fin de toute » chose quand il n'est qu'un des moyens et non le plus utile d'élever les » hommes ».

» La Pédagogie, poursuit M. Lavissee, a été cultivée de tout temps et par » de bons esprits et de grands esprits. Toute révolution religieuse ou po- » litique, toute école, toute secte, tout philosophe, tout politique a sa pé- » dagogie. L'histoire des doctrines de l'éducation contient les opinions » successives de l'homme sur lui-même; n'ayez pas de préjugés contre la » pédagogie, elle est un acte de foi en l'avenir.

On ne peut qu'applaudir à ces sages paroles. Nous, surtout, instituteurs de tous rangs qui souffrons des préjugés auxquels fait allusion M. Lavissee, nous appuyons de toutes nos forces. Mais si nous demandons à bénéficier des paroles du professeur français, c'est à condition de ne jamais sacrifier au pédantisme de ces savants plus sots que les sots ignorants dont parle Molière, le philosophe par excellence sous forme comique.

Dans le cours de son discours d'ouverture, semé de traits fins et profonds, M. Lavissee parlant des jugements que les écoliers portent sur leurs maîtres, a parfaitement saisi le côté faible comme le côté fort de cette appréciation: « L'écolier ne se doute point de ce qu'est un professeur. » Entendons-nous. Il sait les qualités de son maître et les défauts aussi. » Il excelle à faire un portrait, surtout une caricature, *mais il ne comprend pas surtout la méthode de l'enseignement, l'objet qu'elle se propose ni les procédés qu'elle emploie.*

On ne peut mieux dire ; témoin les questions saugrenues que font parfois les élèves, voire les étudiants sur la nature du cours qu'on leur donne.

A. D.

### Causerie sur les synonymes.

Cette étude, une des plus intéressantes et des plus fécondes pour le développement intellectuel en même temps qu'elle contribue beaucoup à la connaissance approfondie de la langue, est malheureusement négligée dans nos écoles. Il est certain qu'elle demande de la part du maître qui l'aborde avec ses élèves un savoir peu commun et une sagacité plus rare encore à saisir les nuances. Il est cependant des synonymes aisés à caractériser, comme *doux* et *suave*, *fort* et *robuste*, *faible* et *délicat*, *gai* et *joyeux*, *indolent*, *mou* et *paresseux*, *triste* et *chagrin*, *morose* et *misanthrope*.

L'appréciation des similitudes et des dissemblances n'est pas difficile à établir non plus entre les synonymes ; *brave*, *intrépide*, *téméraire*, *héroïque*. Mais si on y ajoute *vaillant*, *valeureux*, *preux*, cela exige déjà plus de discernement des nuances.

Il en est de même des termes suivants : *inauguration*, *consécration*, *dédicace*. Inauguration se dit d'un édifice, d'une simple statue, comme d'une institution quelconque. Consécration a un sens plus grave et peut s'appliquer à une cérémonie religieuse soit à une église, soit à un ministre des autels. Il se dit encore dans le sens historique d'un fait ou de la conséquence d'un fait qui vient confirmer, parachever l'action, l'œuvre. Dédicace a deux sens principaux. Il s'emploie pour indiquer la cérémonie religieuse qui se célèbre pour la consécration définitive d'une église ou pour désigner l'écrit par lequel on met un livre sous le patronage de quelqu'un qu'on estime ou auquel on fait hommage de sa publication.

Veut-on apprécier un écrivain, on peut se servir de formules bien différentes selon le cas qu'on en fait ou le degré de valeur et d'estime qu'on lui accorde. Ainsi un écrivain peut être connu, — avantageusement connu, — aimé, — goûté, — estimable, — distingué, — remarquable, — renommé, — éminent, — fameux, — célèbre, — illustre. Autrefois illustre s'employait couramment dans le sens de célèbre. On pouvait dire alors une danseuse illustre. On dit aujourd'hui une danseuse célèbre et on réserve avec raison l'épithète d'illustre pour celui qu'on estime autant qu'on l'admire. Zola est célèbre, je ne l'appellerai pas illustre.

*Courir en Erostrate à la célébrité*, disait Lamartine, du fou avide de renommée qui mit le feu au temple de Diane à Ephèse.

Mandrin était un voleur de grand chemin célèbre.

Le mot fameux s'emploie aussi en bonne et mauvaise part. C'est une expression équivoque et à deux tranchants qui est tantôt un éloge, tantôt une injure. En voici un exemple pris dans notre voisinage. Un haut fonctionnaire fribourgeois, en passant dans la rue entendit quelqu'un prononcer son nom par un particulier qui le montrait à un tiers en disant : Voilà ce fameux... (suivait le nom du magistrat). Plainte est portée pour injure devant le préfet du district de la Sarine. L'offenseur comparait et se justifie en ces termes : Il est vrai que j'ai dit en parlant de monsieur : voilà ce fameux... Mais je me rétracte volontiers et je dis que ce magistrat n'est pas fameux...

Cette justification ne fut, comme on pense, pas du goût du plaignant,

puisqu'elle constituait une nouvelle injure. L'insulteur fut condamné à l'amende.

A DAGUET.

### Chronique suisse.

Le directeur de l'école normale de Soleure, M. Gunzinger, qui représente, comme on sait, la Suisse allemande dans notre comité central, poursuit la publication de son excellent recueil intitulé : *Der Fortbildungs-Schüler*. Le numéro 17 du 1<sup>er</sup> novembre offre la même variété et la même nourriture substantielle que les précédents numéros. Nous voyons avec plaisir l'image de Fellenberg, le fondateur et le directeur des établissements de Hofwyl remplacer sur la couverture le portrait des hommes politiques. La courtoisannerie existe aussi dans les états populaires et démocratiques. C'est aux pédagogues, aux écrivains, aux artistes que devraient être adressés de préférence nos hommages. Aussi, M. Gunzinger a-t-il eu l'heureuse idée d'ornez le numéro de novembre des portraits de l'éminent peintre et poète Manuel et de l'historien bernois Frickard. Ces deux hommes, il est vrai, ont aussi marqué en politique : Manuel a joint même l'art de la guerre à ses occupations professionnelles. Ces gravures sont bien faites et contribuent à l'attrait du recueil de Soleure.

— La retraite de M. Schelling, directeur d'école à St-Gall, après 43 ans d'enseignement et de direction, donne lieu à de vifs regrets au sein des autorités et des amis de l'instruction publique. M. Schelling, ayant témoigné le désir qu'on s'abstint d'une démonstration bruyante, on s'est borné à une fête de famille dans laquelle M. l'ancien landamman Saxer a donné l'essor aux sentiments de tristesse et de gratitude qui animaient l'assistance. Ce sont des motifs de santé qui ont déterminé la retraite de M. Schelling. Il est auteur, comme on sait, d'un livre d'histoire où il a cherché à faire marcher de front l'histoire générale et l'histoire de la Suisse. Nous en avons donné un compte rendu dans le temps.

— Le journal pédagogique de Coire qui paraissait jusqu'ici sous le titre de *Feuilles de l'Ecole normale des Grisons (Bündner Seminarblätter)* se publiera dorénavant sous celui de *Feuilles suisses pour l'instruction éducative* chez Huber à Frauenfeld. Le rédacteur reste M. Wiget, directeur de l'école normale de Coire, l'un des représentants les plus autorisés de la pédagogie de Herbart-Ziller, avec application des principes de ces deux éducateurs allemands aux écoles suisses.

— Un certain nombre d'industriels du canton de Fribourg avaient pétitionné contre la création par le gouvernement d'un bureau central qui aurait le monopole de la vente des livres d'école. Le Grand Conseil a repoussé ce recours malgré le tort qu'il fait à l'industrie privée.

— Le 21 octobre, on a célébré à Zweisimmen (canton de Berne) le jubilé cinquantenaire de l'instituteur Frick, excellent maître et bon citoyen. De beaux cadeaux utiles surtout, comme un fauteuil, une robe de chambre, une valise, une coupe de prix ont été remis au jubilaire dont l'inspecteur scolaire a lu la biographie. Un barquet a terminé la fête.

— Une statistique ayant montré que le dix pour cent des enfants qui fréquentent les écoles de la ville de **Bâle** ne trouve pas de feu en rentrant le soir à la maison, leurs parents étant retenus dehors par leurs occupations, il va être établi *sept* grandes salles dans les divers quartiers de Bâle,

où tous ces enfants pourront passer la soirée et y recevront une soupe réconfortante. Qui n'applaudirait à une œuvre aussi chrétienne? A. D.

---

## CORRESPONDANCE

### Encore le Manuel de géographie de M. Schiaparelli.

Nous recevons de la direction de l'instruction publique du Tessin, par lettre datée du 3 décembre, concernant la géographie en question, quelques observations en langue italienne dont nous nous faisons un devoir de communiquer la substance à nos lecteurs :

« Il est vrai que le manuel de M. Schiaparelli a été introduit dans quelques écoles. Mais outre que le Tessin, cette terre italienne, est par sa position tributaire de la pédagogie et de la littérature de la péninsule, les erreurs que contenait le livre étaient de nature à être aisément corrigées par les hommes enseignants et par les élèves eux-mêmes. La preuve que le Manuel, en général, n'était pas sans mérite, c'est qu'il est arrivé à sa 14<sup>e</sup> édition. « Il serait sans doute à désirer, ajoute M. le conseiller d'Etat Casella, directeur de l'instruction publique, que le Tessin pour ce qui concerne ses livres d'école, fut indépendant de la bibliographie étrangère; mais on doit comprendre aussi que ses conditions économiques ne lui permettent de l'être et, encore à grand peine, qu'en ce qui concerne les écoles primaires. » Il ne nous semble donc pas, que des quelques inexactitudes clair-semées dans le livre de M. Schiaparelli, on puisse faire un crime aux autorités cantonales tessinoises qui s'efforcent, dans la mesure du possible, de travailler au progrès de l'instruction publique, mais qui vont se heurter parfois à des obstacles insurmontables. » A. D.

---

**Erratum** Dans l'article *travaux manuels* paru dans le dernier numéro, il s'est glissé (page 403) une faute énorme et qui dénature complètement le sens de la phrase, Il faut lire: *Le congrès pédagogique de Cassel s'est prononcé contre (les travaux manuels). Il trouve que par l'enseignement du dessin, de l'écriture, ainsi que par celui de la gymnastique, il est amplement satisfait aux besoins de l'éducation pratique.*

Le rédacteur en chef avait corrigé cette faute dans une seconde épreuve.

---

## SECTIONS CANTONALES

### Correspondances et communications diverses.

#### VAUD

##### *L'Ecole et l'Eglise (fin).*

Un membre du Synode a signalé, avec raison, selon nous, le fait que la préparation religieuse des instituteurs échappe complètement au contrôle de l'autorité ecclésiastique chargée de veiller à la conservation des saines doctrines chez notre peuple. Il a conclu en demandant que... l'enseignement religieux exigé du régent soit remplacé par l'histoire biblique! Serait-ce suffisant pour empêcher la propagation d'idées contraires à l'orthodoxie dont le Synode est le gardien vigilant? Le danger signalé n'est-il pas d'autant plus grand que les maîtres de religion se succèdent à nos Ecoles normales à de très courts intervalles? En effet, depuis 1869,

date de la retraite du pasteur Ant. Curchod, nous trouvons l'enseignement religieux donné aux élèves régents et régentes, pendant des périodes plus ou moins longues : 1<sup>o</sup> par feu le pasteur Leuthold ; 2<sup>o</sup> par M. Thévoz, alors pasteur au Mont ; 3<sup>o</sup> par le pasteur Panchaud ; 4<sup>o</sup> par M. Pettavel, pasteur à Lausanne ; 5<sup>o</sup> par M. Gardiol, suffragant à Lausanne ; celui-ci, appelé à exercer son ministère dans une autre paroisse du canton, a encore été remplacé dernièrement par un pasteur en retraite, M. Marguerat, précédemment à Palézieux.

— La question des *catéchismes* a aussi occupé le Synode. Nos lecteurs savent que depuis un certain temps le Département de l'Instruction publique pose comme condition de concours, pour les postes de pasteurs à repourvoir, l'obligation de donner l'instruction religieuse aux catéchumènes dans les annexes ou dans les villages de la paroisse trop éloignés du chef-lieu de celle-ci. Nous ne rappellerons point ici les motifs qui justifient cette mesure à laquelle l'ÉDUCATEUR a applaudi. Cette approbation, on s'en souvient, nous avait valu une verte remontrance de la part de M. O. Z. (voir l'Éducateur de 1887, page 177.)

Le Synode, réuni en session extraordinaire ce printemps, avait adopté un règlement relatif au catéchuménat, règlement dont l'un des articles avait pour but de mettre fin aux exigences du Département de l'Instruction publique ; mais le Conseil d'Etat lui refusa sa sanction à cause de cette disposition. L'affaire revenait donc devant le Synode qui, faisant de nécessité vertu, a modifié l'article en question dans le sens demandé par le Conseil d'Etat.

Dans la discussion, plusieurs pasteurs ont déclaré que les inconvénients sérieux qu'ils avaient constatés dans ces longues courses imposées aux catéchumènes les avaient engagés, depuis nombre d'années, spontanément et dans l'intérêt de leurs élèves, à donner l'instruction religieuse dans deux localités de leurs paroisses ; ils ont affirmé qu'ils s'en trouvent bien et que les quelques difficultés matérielles qu'ils rencontrent parfois sont facilement surmontées.

Il n'a été présenté que de timides objections sur la possibilité de réaliser partout ce progrès dû, peut-être, à l'exemple de confrères trop zélés, mais entièrement dévoués à l'œuvre qui leur est confiée et plus désireux de contribuer à la moralisation de la jeunesse que d'assurer leurs agréments personnels.

Le Synode a voté d'assez bonne grâce l'article suivant qui a été approuvé par le Conseil d'Etat :

« Dans toutes les paroisses qui comptent plusieurs localités, les catéchismes sont donnés, dans la règle, dans deux d'entre elles. Sur la proposition du Conseil de paroisse et avec l'assentiment de la Commission synodale, le pasteur pourra être tenu à ne donner les catéchismes que dans la paroissiale. Il y a recours au Conseil d'Etat. »

Mais la décision du Synode n'est pas faite pour plaire à tous les pasteurs ; si plusieurs la désiraient, tous ne l'accepteront pas sans regret ; l'un d'eux adresse à l'Université une correspondance qui le fait bien voir ; nous en détachons quelques passages caractéristiques relatifs à l'Ecole et aux catéchumènes :

..... « On a assez crié depuis quelques années, et parfois du haut de fonctions qui auraient dû inspirer plus de prudence : « Le ministre est l'ennemi de l'école. Ce sont ses catéchismes qui empêchent les progrès. » Nous allons voir maintenant si ces écoles vont faire monts

» et merveilles avec leurs tendres écoliers bien enveloppés dans du  
» coton, tandis que le pauvre ministre « brassera » la neige et attrapera  
» des extinctions de voix pour le dimanche suivant.

. . . . . » On verra cet hiver plus d'un de nous, empêtré dans des che-  
» mins impraticables, au retour de son catéchisme lointain, admirer en  
» grelottant la robuste santé de ses chers catéchumènes, qui, sitôt le  
» catéchisme fini, rempliront les bois de leurs chants et les sentiers de  
» leurs luges.

» Enfin, c'est ainsi. Le Synode a tout cédé; il s'est jeté à l'eau pour  
» ne pas se mouiller. On assure qu'il a réussi. »

En voilà un auquel la consécration au saint ministère n'a pas donné  
une foi capable de transporter les montagnes, ni un zèle dévorant pour  
l'avancement du règne de Dieu. Mais, mécontent d'une décision qui  
risque de modifier quelque peu ses douces habitudes et de lui imposer  
quelque fatigue, il a, au moins, la franchise de le dire; nous l'en félici-  
tons.

F. ROULIN.

---

## GENÈVE

### *La musique Chevé dans les écoles de Genève,*

(Suite.)

M. Bosson, de son côté, déploya un dévouement admirable à la méthode; il traduisit les chants de Zofingue, mais d'une modestie outrée, il ne signa pas son œuvre. Il traduisit des centaines de morceaux, dont quelques-uns de considérables. Ainsi l'Oratorio Elie ne comptait pas moins de 220 pages de partition. Il dirigea la *Galin* et démontra la fausseté du reproche que l'on faisait à cette société et à la méthode en général à savoir qu'elle convenait au chant populaire, mais ne pouvait s'adapter au chant artistique. L'exécution de « La cloche », des œuvres de Godard, d'une symphonie de Beethoven, des « Sept paroles » de St-Sæns, de la « Rédemption » de Gounod, d'« Elie » de Handel, et d'une quantité d'œuvres de premier ordre montra que ce reproche n'était pas fondé. C'est sous sa direction que la *Galin* triompha à Valence, en lecture à vue, des *Enfants de St-Denis*, première société de France, et de la *Cécilienne*, première société de Genève. Et pourtant les concours n'ont jamais été organisés de manière à faire ressortir la supériorité de la méthode Chevé, car les morceaux à lire à première vue étaient généralement écrits en *ut*, ce qui faisait profiter tous les concurrents d'un des plus grands et des principaux progrès de la musique Chevé.

Cependant malgré cette supériorité bien démontrée comme musique vocale, la nouvelle méthode, ne fut en général pas encouragée par les musiciens, et ses adhérents durent lutter avec de faibles moyens. Il fallait traduire laborieusement, et faire imprimer à grands frais ce qu'on voulait chanter.

Frappées de ce fait, des voix autorisées et bienveillantes demandèrent s'il ne convenait pas d'abandonner la nouvelle méthode et d'en revenir à l'ancienne. La conférence des instituteurs neuchâtelois a déjà décidé « d'employer la musique notée de préférence à la notation chiffrée », dans le canton de Vaud, les rangs s'éclaircissent, quelques régents du district de Coppet tiennent cependant encore ferme le drapeau Chevé.

En sera-t-il de même à Genève ?

J'aime à croire que non. Ce fait reste toujours patent : Que la musique notée n'est pas accessible aux masses. Quoiqu'il en soit, disait Rousseau, quand on voudrait grossir tous les obstacles qui peuvent arrêter l'effet de mon projet, on ne saurait nier ce fait plus clair que le jour, qu'il y a dans Paris 2 ou 3000 personnes (je dirai moi des millions en France) qui, avec beaucoup de dispositions n'apprendront jamais la musique par l'unique raison de sa longueur et de sa difficulté. Quand je n'aurais travaillé que pour ceux-là, voilà une autorité sans réplique.

Il faut redoubler de zèle. Nos aînés ont beaucoup fait, à vous, élite de jeunes, de prendre leur place. Si l'on retranche cette méthode, le chant populaire est bien compromis. Nous retomberons dans ces études à coups d'archet et à grand renfort de piano.

Il y a 100 ans que J.-J. Rousseau est mort et cependant ce n'est qu'aujourd'hui que ses idées sur l'éducation sont comprises et reçoivent un commencement d'exécution. Les travaux manuels, les leçons de choses, l'abandon de l'enseignement — livres — (je ne dis pas l'abandon des manuels) recommandés dans ses ouvrages figurent depuis peu dans nos programmes.

Faudra-t-il qu'il en soit comme de la géographie. Le père Girard un des premiers avait recommandé de commencer par la ville et la commune. M. Guyot, de Neuchâtel, fit valoir cette méthode en Amérique, d'où elle nous est revenue comme une nouveauté, tandis qu'elle avait pris naissance en Suisse.

De même la méthode Chevé fait des progrès à Londres, en Allemagne et un jour elle reviendra triomphante dans la ville natale de son inventeur. Pourra-t-on nous reprocher de l'avoir reniée au moment où elle allait porter ses fruits ? »

Monsieur Ch. Plomb, répond qu'il a entendu avec plaisir le résumé historique que vient de lire M. Denis ; il a, lui aussi, connu M. Chevé, et sait que c'était un véritable charmeur ; aussi attribue-t-il l'engouement momentané qu'on a eu pour sa méthode bien plus aux qualités aimables et viriles du professeur qu'à celles de la méthode elle-même. Quant à lui, il propose d'abandonner absolument le chiffre, parce qu'il ne mène à rien.

Le principal obstacle à la propagation de l'écriture en chiffres, c'est qu'elle ne peut s'appliquer absolument qu'au *chant*.

L'instrument le plus modeste, fut-ce un sifflet de ferblanc, ne saurait s'en servir sans se condamner à siffler toujours dans le même ton. Quant aux instruments qui peuvent donner plusieurs notes simultanément, et, souvent avec des valeurs différentes, ils ne peuvent utiliser la notation chiffrée d'aucune manière.

Ce système n'aurait que cet inconvénient — et il en compte beaucoup d'autres — que cela suffirait pour le faire rejeter de tout enseignement rationnel.

Une autre conséquence de la notation chiffrée, c'est qu'elle isole Genève du monde musical qui n'emploie pas cette méthode insuffisante. La plupart des autres Cantons qui l'avaient adoptée la rejettent aujourd'hui, et je sais qu'en Commission scolaire on n'a pas été éloigné d'en faire autant.

La portée a un immense avantage sur le chiffre : c'est qu'elle forme pour ainsi dire le dessin de la mélodie, en plaçant les notes hautes sur des lignes supérieures aux notes basses. Mettez sous les yeux d'un chef

d'orchestre une partition renfermant, comme cela arrive souvent, 30 lignes de musique ; pensez-vous qu'il pourra, si elle est écrite en chiffres, se faire immédiatement une idée de la partie de chacun de ses instruments ? Non, cela est absolument impossible, on ne peut lire 30 lignes à la fois ; tandis que le dessin sur la portée lui indique immédiatement ce qu'il a à connaître et à faire exécuter.

Et d'ailleurs la méthode Chevé ne proscriit pas la note. Les exercices Chevé sont admirables, c'est ce qu'on peut trouver de mieux. On peut parfaitement les appliquer à l'écriture sur la portée. Faites chanter en ut ou même en sol, vous n'aurez pas plus de difficultés avec la note qu'avec le chiffre ; et vous aurez au moins appris à vos élèves à connaître une écriture dont ils auront besoin plus tard. La langue des durées elle-même peut s'adapter à l'ancien système. L'incohérence des valeurs de la note provient de ce qu'elle n'a pas été inventée de toutes pièces et n'est arrivée telle que nous la connaissons qu'après bien des modifications et des changements exigés par les progrès lents de l'art musical. Aussi serait-il préférable que les efforts des personnes désireuses de propager le goût de la musique, se portassent sur une réforme de la notation usuelle ; sur l'abandon des mesures bâtardes à  $\frac{3}{2}$ ,  $\frac{3}{8}$ ,  $\frac{6}{4}$ , etc. ; sur une meilleure distribution des groupes de chaque mesure, etc. Voilà le champ à parcourir ; il est vaste et les progrès réalisés, dans cet ordre d'idées, seront un bienfait universel et contribueront à rapprocher les peuples et non à les parquer dans de petites églises.

Ce qu'il faudrait réclamer surtout, c'est que l'Etat ou la ville fit donner des cours de solfège aux adultes, comme cela se pratique dans toutes les grandes villes de France. Dès l'âge de 12 ans, jusqu'à ce qu'il veuille entrer dans une société musicale, c'est-à-dire jusqu'à 18 ou 20 ans, le jeune homme ne trouve plus de cours de musique, et, comme le peu qu'il a appris ne lui sert pas dans les milieux où le chiffre n'a pas accès, le recrutement des sociétés est très difficile. De plus notre théâtre, pour lequel la ville fait de grands sacrifices, ne reçoit pas autant de spectateurs qu'il serait désirable, parce que, tout en aimant la musique, peu de personnes, dans le public, savent l'apprécier en connaisseurs.

(A suivre.)

## BIBLIOGRAPHIE

Le *Foyer domestique* de Neuchâtel continue à justifier son titre par les excellents articles qu'il consacre dans chaque numéro à l'éducation sous toutes ses faces, à la vie de famille, au ménage, sans parler de la part que cette feuille hebdomadaire fait à la littérature et à la poésie, ainsi qu'aux variétés. L'esprit de cette feuille est celui de la prudence et d'une saine morale. Peut-être, cependant, fait-elle parfois trop de concessions à certain optimisme sentimental en matière éducative ; mais cela est racheté par une sévérité excessive dans d'autres domaines comme dans l'article très intéressant d'ailleurs, sorti évidemment d'une plume féminine, qui est intitulé : *Amitiés dangereuses*. Ce qui est permis dans le grand monde et le monde des lettres et des arts, devrait il être interdit aux bourgeois ? Dans un autre article, on parle de la législation *humaine* de Moïse. Humaine oui à certains égards, mais pas dans la partie pénale, à coup sûr, où la peine de mort est prodiguée.

Cela ne nous empêche pas de faire des vœux pour le *Foyer domestique*

à la veille de l'année 1889. Il a si bonne façon d'ailleurs qu'il se recommande tout seul. Ajoutons que l'impression élégante fait honneur aux presses attingériennes.

A. D.

## PARTIE PRATIQUE

### LANGUE FRANÇAISE

#### Les compléments du verbe.

##### A. Le complément direct ou objet :

1. *Le médecin tâte le pouls. Le capitaine commande une compagnie. Le charpentier pose le toit. Le chat guette la souris. Le chameau traverse le désert.*

2. *Dieu te voit. J'ai une bonne mère ; je la chéris. L'eau fraîche nous désaltère. Votre sœur aime la mienne. Quittez votre habit ; prenez celui-ci.*

3. *Petite pluie abat grand vent. L'ours blanc habite les pays froids. Un ruisseau sinueux arrose cette verte prairie. Vous étudiez les langues anciennes.*

**Notions grammaticales à dégager des exemples qui précèdent et à faire répéter par le plus grand nombre d'élèves possible.**

1. Le *complément direct* ou *objet* est l'être qui reçoit directement l'action exprimée par le verbe, qui est l'objet de l'action, c'est-à-dire en vue duquel l'action se fait.

**Autre définition :** Le *complément direct* ou *objet* désigne l'être qui reçoit, qui souffre, qui supporte l'action exprimée par le verbe. Il exprime aussi le résultat de l'action.

2. Le complément direct répond à la question *qui ?* ou *quoi ?* faite après le verbe.

3. Il est ordinairement exprimé (dans la proposition simple) par un nom ou par un pronom.

4. Le nom peut être accompagné de déterminatifs et de qualificatifs.

#### EXERCICES ORAUX OU ÉCRITS

##### I. Distinguer le complément direct et analyser les mots qui le forment :

Le meunier moule le blé. Le toit recouvre la maison. La Suisse honore Guillaume Tell. Le Rhône parcourt le Valais. Les petits ruisseaux font les grandes rivières. Dieu nous voit ; Il sonde nos cœurs ; Il connaît toutes nos pensées. La divine Providence règle notre destinée. Le torrent impétueux rompt sa digue impuissante.

##### II. Mettre l'objet en regard du verbe auquel il convient :

- |                            |               |
|----------------------------|---------------|
| 1. Le chameau traverse     | les feuilles. |
| 2. La rouille ronge        | le malade.    |
| 3. Le menuisier fait       | les accusés.  |
| 4. Le rémouleur aiguise    | la poutre.    |
| 5. Le charpentier équarrit | le désert.    |
| 6. Les avocats défendent   | le rasoir.    |

7. Le taillandier raccommode	les insectes.
8. Les oiseaux détruisent	la houe.
9. Les chenilles dévorent	le désert.
10. Le médecin guérit	les meubles.
11. Les écoliers respectent	le loup.
12. Le vent dépouille	l'aumône.
13. L'éclair sillonne	la Singine.
14. L'arboriculteur taille	les mets.
15. Les Anglais possèdent	la forêt.
16. Le cuisinier assaisonne	leur maître.
17. Le mendiant demande	l'Emmenthal.
18. La brebis craint	l'Inde.
19. La grande Emmen arrose	les espaliers.
20. La Sarine reçoit	la nue.

### III. Trouver l'objet (répondre par une proposition) :

Le vigneron taille...? Le maréchal ferre...? Le boulanger fait...? Le facteur porte...? Les chevrons soutiennent...? La source alimente...? La rosée fertilise...? Le pasteur console...? Le batelier dirige...? Le phare éclaire...? L'écolier récite...? Le paresseux perd...? Le vent dissipe...? Le tribunal juge...? Le gendarme arrête...? Le bûcheron abat...? Le remords poursuit...? L'ingrat oublie...? L'agriculteur intelligent améliore...? Les voyageurs gravissent...?

### IV. Même exercice (exemples empruntés aux connaissances acquises) :

Qu'est-ce que Joseph raconta à ses parents? Qu'est-ce qu'Abraham quitta? Qu'est-ce qu'Esau vendit à Jacob? Que construisit Noé? que planta-t-il? Que vit Moïse en Horeb? Qu'adoraient les Helvètes? les Alamans? Qui est-ce que les Suisses vainquirent au Morgarten? Qu'est-ce que Calvin prêcha à Genève? Que conquirent les Bernois en 1536? Que découvrit Christophe Colomb en 1492? Qu'arrose la petite Emmen? l'Inn? la Suze? l'Areuse? la Thur?

### V. Verbes à conjuguer aux temps simples de l'indicatif en changeant l'objet à chaque personne :

Planter, écrire, dessiner, acheter, cueillir, porter, manger, recevoir.

### VI. Donner plusieurs objets à chacun des verbes suivants :

Réciter, chanter, faucher, laver, lire, chercher, prendre, ouvrir, tailler, raccommo-der, écouter, entendre.

#### Exemple :

1. *Réciter.* Une fable, une poésie, sa leçon, un verbe, un élève.

### VII. Noms ou expressions à employer comme compléments directs : (trouver le verbe et le sujet)

Le train — Le tunnel — Les impôts — Le sucre — Le fromage — Le plancher — Les Bourguignons — Le mer Rouge — Une leçon — La Laponie — Les fleurs — Un lourd fardeau.

### VIII. Dictier les propositions suivantes. les faire mettre au pluriel et faire souligner les compléments directs :

Le gourmand aime le repas copieux. Le laboureur diligent détruit la

plante nuisible. Un clair ruisseau arrose cette riante prairie. Une colline boisée domine ce paisible village. Une grande forêt entoure cette ferme isolée. L'enfant studieux regrette une heure perdue. Une veuve charitable a recueilli cet enfant abandonné. Cet écolier étourdi a taché son cahier neuf. Le plaideur insatiable entame un nouveau procès. Le flatteur te trompe ; ne l'écoute pas.

**Remarques pratiques.** — Il faudra revenir plusieurs fois sur ce sujet en suivant une progression analogue à celle que nous avons indiquée pour l'étude du sujet du verbe. En voici les principaux points :

- a. Objet marqué par un nom seul ou accompagné d'un article ;
- b. Objet marqué par un nom accompagné de déterminatifs et de qualificatifs ;
- c. Objet marqué par un pronom personnel, par un autre pronom ;
- d. Verbes transitifs ;
- e. Objet dans la phrase de subordination (proposition substantive).
- f. Influence de l'objet sur le participe conjugué avec avoir.

A. R.

---

Nous avons reçu deux autres travaux qui ne sont point sans mérite : celui de Mlle J. P., à N. est bien préparé ; c'est une véritable leçon sur le complément direct, mais une seule leçon, dont les exercices sont insuffisants ; c'est pourquoi nous avons préféré celui que nous publions ci-dessus. La progression et la variété des exercices bien choisis sont la partie essentielle de cet enseignement.

M. J.-D. R., à G., nous a envoyé une intéressante étude que nous publierons dans le prochain numéro, si la place nous le permet.

Enfin, nous avons reçu de M. F. R., à L., une critique de « *l'enseignement de la grammaire sans manuel* ». Nous la publierons lorsqu'on aura pu, après un nombre suffisant d'exemples, se rendre compte des vues de nos correspondants : Alors une discussion pourra s'établir sur les avantages et les inconvénients de l'innovation adoptée déjà dans un certain nombre d'écoles et préconisées par plusieurs instituteurs de mérite.

Sujet à l'étude : *Le complément indirect et les compléments circonstanciels.*  
Les travaux seront reçus jusqu'au 25 courant au plus tard.

---

## DICTÉES

### Degré supérieur.

*Une leçon de patriotisme (suite).*

■ L'histoire de la patrie occupe déjà dans l'instruction publique une place plus considérable que celle qu'on lui avait donnée précédemment, et, en l'enseignant au peuple, on ne perd pas de vue que la patrie demande moins des savants que des hommes. Espérons que bientôt, étudiant partout dans les écoles des villes et des campagnes l'histoire nationale, le peuple entier sera éclairé sur ses intérêts et sur ses devoirs politiques, assurés que nous sommes que dans le monde moral comme dans le monde physique la vie et la chaleur sont inséparables de la lumière.

Placée au centre de l'Europe comme un monument brillant des droits *imprescriptibles* des peuples pendant les ténèbres du *despotisme*, dépositaire de ces idées généreuses qui présageaient aux siècles modernes le règne de la liberté, la république suisse a conservé ces grands principes, souvent sans les comprendre, comme dans la barbarie du moyen âge l'Eglise a

conservé la religion. Qu'elle-même s'éclaire encore au flambeau qu'elle *alluma* ! qu'elle marche encore avec gloire dans la carrière où elle précéda des peuples avec lesquels il lui sera glorieux de marcher aujourd'hui !

(A suivre.)

### Degré inférieur.

#### L'éléphant (composition).

1. L'éléphant habite les climats chauds de l'Asie et de l'Afrique ; il recherche les forêts épaisses, les bords des fleuves et les lieux humides. Ses jambes, qui ressemblent à des piliers, soutiennent une masse énorme. On aperçoit à peine sa petite queue, tandis que de larges oreilles pendent des deux côtés de sa tête. Ses yeux sont petits à proportion de sa taille colossale. Sa peau est épaisse, ridée et presque dépourvue de poils. Mais ce que cet animal a de plus extraordinaire, c'est son nez qui se prolonge de plus d'un mètre, et qu'on appelle *trompe*.

2. A l'aide de sa trompe, il pourvoit à tous ses besoins : il puise de l'eau, cueille les herbes et les fleurs ; à l'état domestique, il dénoue les cordes, ouvre et ferme les portes, débouche les bouteilles, ramasse par terre la plus petite pièce de monnaie ; en un mot, il fait presque tout ce que nous faisons avec nos doigts. Quand il a soif, il remplit d'eau sa trompe, et la verse ensuite dans sa bouche, comme s'il vidait une bouteille. Il se nourrit d'herbes, de feuilles, de fruits et de graines. Il mange environ septante-cinq kilos d'herbes par jour.

D'après D. MARION, *Lectures*.

J. F. M.

LEXIQUE. — *Imprescriptibles*, formé du préfixe *im* pour *in*, négatif, et de l'adjectif *prescriptibles*, droits qui ne pourront jamais être niés, *prescrits*, éteints. Famille : prescrire et se prescrire, prescription, s. f., prescriptible, adj., prescriptibilité (termes des hommes de loi), et imprescriptibilité. — *Despotisme*, vient de despote = maître, pouvoir d'un seul qui gouverne tyranniquement, qui abuse de son autorité. Famille : despote, despotique, despotiquement, despotiser. — *Alluma*, pourquoi le passé défini ?

## COMPTABILITÉ

### Compte du caissier de la société aux Armes de guerre de X. pour l'année 1887.

Il a reçu de son prédécesseur fr. 56,23 pour solde du compte de 1886. Chaque sociétaire dépose annuellement une cotisation de fr. 1,50 et les nouveaux membres payent en outre une finance d'entrée de 5 fr. Il a reçu 6 fr. pour contributions non payées de 1886. Il a payé pour achat de prix fr. 197,50. Insertion dans la *Feuille officielle* fr. 13,18. La société a eu durant l'été 4 tirs pendant lesquels on a occupé 4 marqueurs à 5 fr. par jour chacun. Le caissier a payé pour transporter des mannequins et des munitions sur la place de tir fr. 19,75, et pour réparation de mannequins fr. 21,90.

Le traitement du président de la société est de 15 fr. par an, celui du secrétaire de 15 fr. et celui du caissier de 10 fr. Il a payé à divers membres du comité pour vacations fr. 8,50 et divers notes s'élevant à fr. 27,50.

La société a prélevé fr. 105 sur le tir franc et elle a fait un bénéfice de fr. 26,25 sur les munitions. Le caissier a reçu la finance d'entrée de 19 nouveaux sociétaires, ce qui porte le nombre des sociétaires à 98.

Communiqué par E. M.

**DOIT**

Le Caissier de la Société de tir aux armes de guerre de B. pour 1887.

**AVOIR**

Solde redu par le précédent caissier . . . . .	56	23	Achat de prix . . . . .	197	50
98 cotisations annuelles à 1 fr. 50. . . . .	147	—	Inserions dans la <i>Feuille d'Avis</i> . . . . .	13	18
19 finances d'entrée à 5 fr. . . . .	95	—	16 journées de marqueurs à 5 fr. . . . .	80	—
Cotisations arriérées de 1886 . . . . .	6	—	Charrois des mannequins et munitions . . . . .	19	75
Prélevé sur le tir franc . . . . .	105	—	Réparations des mannequins . . . . .	21	90
Bénéfice sur les munitions . . . . .	26	25	Traitement du président . . . . .	15	—
			» du secrétaire . . . . .	15	—
			» du caissier. . . . .	10	—
			Vacations diverses . . . . .	8	50
			Notes diverses . . . . .	27	50
			Solde redu par le caissier . . . . .	27	15
	435	48		435	48

# L'IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE CH. VIRET-GENTON

Escaliers du Marché, 20, 21, LAUSANNE.

se charge de tous les genres d'impressions pour les Administrations et le Commerce. Impression de labours, brochures, thèses. — Impressions en couleurs pour Emprunts d'Etat et de Communes, actions, obligations, etc. — Spécialités de caractères pour faire-part et cartes de visites. — Musique. — Grec. — Exécution prompte et correcte. — Prix modérés.

---

**CONFECTIONS POUR HOMMES ET ENFANTS**

## AU BON GÉNIE

3, rue St-François, 3

**LAUSANNE**



**Maison de toute Confiance.**

<b>Pardessus très chaud et garanti</b>	<b>fr. 24 50</b>
<b>Vestons différentes nuances bonne qualité</b>	<b>» 17 50</b>
<b>Pantalon habillé</b>	<b>» id</b>
<b>Gilet de chasse première qualité</b>	<b>» 12 —</b>
<b>Complet pure laine tout à fait bon</b>	<b>» 55 —</b>

**Lingerie pour hommes.**

**La maison donne de grands morceaux pour réparation.**

**Société pédagogique vaudoise.**

Les membres de la section de Lausanne sont convoqués en séance du 8 décembre, à 2 heures, dans une des salles du collège de Villamont.

**ORDRE DU JOUR :**

Rapport de M. DELACRÉTAZ sur les moyens de remédier à l'absence de manuels de grammaire dans nos classes. **LE COMITÉ.**

# COLLECTION DE CHŒURS D'HOMMES

## POUR LA SUISSE ROMANDE

Plusieurs des chœurs de ma collection étant de nouveau épuisés, je viens de publier **trois chœurs nouveaux**, et voici l'indication de ceux actuellement en vente :

Salut, ô gai printemps! (nouveau) . . . . .	20 c.	Hymne à la Paix . . . . .	20 c.
Chantez toujours! (nouveau) . . . . .	20 »	Dieu protège la Suisse! . . . . .	20 »
Après les jours d'exil... (nouveau) . . . . .	20 »	Salut aux Alpes! . . . . .	20 »
Voici l'aurore! . . . . .	20 »	Cantate de Grandson . . . . .	40 »
La garde passe... . . . .	20 »	Cantate de Davel . . . . .	40 »
Une nuit aux avant-postes suisses (chœur militaire)			30 c.

*Remise de 10 % à partir de 20 exemplaires.*

Cette collection sera envoyée à MM. les Directeurs au prix réduit de 2 fr. (au lieu de 2 fr. 70), et pour faciliter un choix aux Sociétés, toute demande de deux chœurs donnera droit à recevoir *gratuitement* l'un des trois chœurs suivants, au choix :

**Une nuit aux avant-postes suisses. — Voici l'aurore! — Salut aux Alpes!**  
 au même nombre d'exemplaires que les deux autres et sans préjudice à la remise du 10 % sur ceux-ci. On aura ainsi trois chœurs pour un prix minime. — *Envoi de la collection à l'examen.*

### Cantates patriotiques

# GRANDSON et DAVEL

pour chœurs mixtes, chœurs d'hommes et écoles.

Edition complète avec accompagnement de piano et orgue et notes relatives à l'étude et à l'exécution, 1 fr. — Edition sans accompagnement, 40 c. — Par 20 exemplaires, 30 c.  
 (Editions illustrées de gravures.)

Vient de paraître: **La Moisson**, pour Sociétés mixtes.

Chœur de concert facile et d'un grand effet.

Prix: 40 cent. — Par 20 exemplaires et au-dessus, 30 cent.

# LE CHANTEUR ROMAND

(Quatrième mille.)

*Nouveau recueil contenant 24 romances et 30 chansons nouvelles.*

UN JOLI VOLUME ÉLÉGAMMENT RELIÉ

avec texte et musique des 54 numéros.

rix: 2 fr. — Pour MM. les Instituteurs, Directeurs et membres de Sociétés diverses, 1 fr. 50.

*En vue d'un achat collectif, j'ai abaissé le prix réduit par nombres indiqué dans le prospectus, et j'offre le recueil*

**Aux Sociétés, par 10 exemplaires, à 1 fr. 25.**

(Voir sur le prospectus les titres des 54 pièces contenues dans le recueil.)

Adresser les demandes à l'auteur,

**H. GIROUD, Ste-Croix (Vaud.)**

# Librairie F. PAYOT 1, rue de Bourg 1, Lausanne.

Ouvrages d'occasion à grand rabais vendus par lots d'après le groupement suivant et au comptant :

## I<sup>er</sup> LOT

Gervais, zoologie. — Fabre, la Terre. — Boissière, revue analogique des mots français. — Guilmin, algèbre élémentaire. — Sophie et sa mère. — Lionnet, algèbre élémentaire. — Jurinville, lectures intermédiaires. — Marchand, éléments de botanique. — André, arithmétique commerciale. — Bruno, Francinet. Au lieu de fr. 17,75, fr. 3,75.

## II<sup>me</sup> LOT

Michel, cours de style. — Duruy, histoire romaine. — Duruy, histoire générale. — Gervais, zoologie. — Guilmin, arithmétique. — Larousse, lexicologie 1<sup>re</sup> année maître. — Fabre, le ciel. — Fabre, récits scientifiques. — Malaguti et Fabre, chimie. — Magnenat, histoire suisse. Au lieu de fr. 18, fr. 3,75.

## III<sup>me</sup> LOT

aulin, géologie. — Leclair, langue latine complète. — Pierre, chimie usuelle. — Poitevin, grammaire élémentaire. — Puille, arpentage. — Lusson, algèbre. — Lepetit, dictées. — Sadler, langue anglaise. — Havet, l'anglais enseigné au français. — Sonnet, géométrie. Au lieu de fr. 22,80, fr. 4.

## IV<sup>me</sup> LOT

Sonnet, algèbre. — Magnenat, géographie générale. — Magnenat, histoire générale. — Langlebert, physique. — Larousse, racines grecques. — Fabre, zoologie. — Fabre, récits scientifiques. — Duperré, histoire moderne. — Livre de lectures. — Rouché et Comberousse, géométrie plane. Au lieu de fr. 27,50, fr. 4,50.

## V<sup>me</sup> LOT

Rouché et Comberousse, géométrie plane — Montmahou, zoologie, botanique, géologie. — Sonrel, géologie. — Bruno, Francinet. — Tissandier, chimie. — Gervais zoolog. — Guilmin, arithmétique. — Magnenat, histoire générale. — Bonnefon, écrivains modernes. — Reitzel, premières lectures allemandes. Au lieu de fr. 26,40, fr. 4,50.

## VI<sup>me</sup> LOT

Reitzel, premières lectures allemandes. — Marion, nouvelles lectures. — Duruy, petite histoire romaine; histoire des temps modernes; histoire grecque. — Vacquant, algèbre — Théâtre classique. — Poiré, physique. — Poiré, chimie. — Guilmin, cours complet d'arithmétique. Au lieu de fr. 24,80, fr. 4.

## PAPETERIE ET LIBRAIRIE CLASSIQUE

F. Gaillard-Pousaz, Martheray 5 B, Lausanne.

Cette maison peut fournir:

1. Tous les ouvrages en vente dans les librairies. — 2. Tous les ouvrages employés dans les classes, soit par les maîtres, soit par les élèves, soit pour bibliothèques scolaires. — 3. Toutes les fournitures d'écoles: cahiers, crayons, touches, ardoises, plumes, carrés métriques, etc., etc., cahiers de la Méthode romande, avec modèle de réglure à la première page, pour le degré supérieur. (Meilleur papier qu'à la première édition) — 4. Divers: albums, carnets, portefeuilles, sacs d'écoliers, serviettes, etc., etc. — 5. Cartes, globes, tableaux muraux divers (lecture, système métrique, sciences naturelles, etc.). Carnets scolaires et registres d'absences approuvés par le Département de l'Instruction publique du canton de Vaud. — Engins de gymnastique mobiles, tables et bords d'écoles, etc., etc.

*Aperçu des prix de demi-gros.*

	Prix	
	au détail.	net
	F. C.	F. C.
100 cahiers, 10 feuilles, ordinaire	10 —	7 —
100 " 8 " " "	10 —	6 —
1 boîte plumes Perry, 3 pour 5 c.	2 40	1 50
1 " " à la Rose, 3, pour 5 c.	2 40	1 50
1 paquet crayons des écoles (Faber), 10 c.	1 20	— 90
1 " " Faber, à dessin, 20 c.	2 40	1 50
100 cahiers, 10 feuilles, qualité supérieure.	10 —	8 50
1 douzaine, carrés métriques, 15 c.	1 80	1 35
1 " " ordinaires, 5 c.	— 60	— 35
	<b>40 80</b>	<b>28 60</b>

Il suffit, pour faire les commandes, d'indiquer exactement la chose désirée. — Les expéditions sont soignées. — Rabais habituel sur les commandes importantes.

# HENRI MIGNOT, éditeur

Pré-du-Marché 17, Lausanne.

## PUBLICATIONS NOUVELLES :

- Neiges d'antan**, par T. Combe, avec 57 dessins, par A. Bachelin et F. Huguenin-Lassaugette.
- La seconde jeunesse**, journal d'un poète, par Virgile Rossel, 3 fr. 50.
- Providence et foi**, méditations sur quelques sujets bibliques, par C. Wagner-Groben, 3 fr.
- Les contradictions de la Bible**, Essai d'apologétique biblique, par Th. Gay, Dr en théologie, 1 fr. 50.
- Le livre du jeune homme**, par un père de famille, 2 fr. 50.
- Théâtre de société**, par Mlle Berthe Vadier, 3 fr.
- Contes du soir**, par la princesse Olga Cantacuzène, 2 fr. 50.
- Almanach de l'Ami de la maison**, 1889, 15 cent.
- Problèmes élémentaires de géométrie**, par F.-L. Pasche. Nouvelle édition, 1 fr. 80. Première partie, 1 fr. ; seconde partie, 1 fr.
- Manuel d'histoire biblique**, par A. Montandon, pasteur. Quatrième édition, 1 fr. 20.
- Seconds exercices de lecture**, par C.-W. Jeanneret. 10<sup>me</sup> édition, 1 fr. 20.
- Petit vocabulaire** avec premières leçons de choses et de grammaire, par le même. 7<sup>me</sup> édition, 70 cent.

## Paraîtront prochainement :

- Poésies** de Vinet, recueillies par J. Tallichet.
- Premier livre de lecture**, par C.-W. Jeanneret, 9<sup>me</sup> édition.

---

## Fournitures d'école.

Fabrique de cahiers pour écoles primaires, secondaires, collèges et pensionnats ; albums et papiers à dessin ; matériel complet pour le dessin industriel et artistique ; boîtes de mathématiques ; sacs et serviettes d'écoliers. Ardoises ordinaires et rayées ; touchés, crayons, plumes métalliques et porte-plumes ; encres et encrriers. Planches noires de toutes dimensions. Vernis noir pour les dites, et bouliers ; compas en bois et règles divisées. Craie blanche, craie ronde, dite américaine. Registres pour absences.

**Toile américaine remplaçant le tableau noir** à 1 ou 2 faces.  
**Vernis** pour réparer la toile noire. **Effaçoirs**.

## Fournitures de bureau.

Registres, onglets ; presses à copier ; papiers à lettre et enveloppes. Portefeuilles ; échéanciers ; serviettes d'avocats. Maroquinerie ; agendas et calendriers pour 1889 ; timbres en caoutchouc et en laiton. Impressions en tous genres.

# PAPETERIE PENEVEYRE & C<sup>ie</sup>

Palud 22, maison Chantrens, LAUSANNE.